

rées durant la dernière décade. Un exemple suffira pour montrer l'étendue de ce mouvement. En 1881, 1,180 boulangeries ont été rapportées par les énumérateurs du recensement pour le Dominion. En 1891, il a été fait rapport de 1,656 boulangeries et de 280 confiseries. Les établissements de confiserie, en 1881, se trouvaient compris dans les 1,180 boulangeries, vu que la plupart de ces établissements étaient alors conduits par une même administration. En 1891, la séparation d'industrie avait fait tant de progrès que les énumérateurs ont rapporté 280 établissements dans lesquels la confiserie était l'unique industrie. Dans bien des cas, par conséquent, deux établissements ont été rapportés séparément en 1891 là où il n'a été fait rapport que d'un seul en 1881. Le mouvement tendant à spécialiser ou séparer les industries, explique en grande partie l'augmentation considérable dans le nombre des établissements industriels durant la dernière décade. Il n'y a aucun doute que ces petites industries ont augmenté considérablement durant les dix années en question. Il en a surgi dans tout le pays. Elles ont pris racine, et l'avenir dira si elles ont suivi ici la règle suivie par elles dans d'autres pays, en se développant en établissements plus considérables.

Comme trait de la vie industrielle du peuple canadien, cette révélation du recensement mérite d'être mentionnée. C'est un fait important qui ne devrait pas être ignoré. Il est enregistré dans les archives du recensement, afin que plus tard, quand le développement en de grandes industries se sera accompli, le peuple canadien puisse jeter un regard en arrière sur la période des "petites et faibles choses," et montrer de quels humbles commencements la vie industrielle du pays est sortie.

De grandes difficultés ont accompagné les efforts qui ont été faits pour obtenir un état des établissements industriels du Canada, tel que voulu par la définition des trois derniers recensements. Il n'a pas été possible, cependant, de s'éloigner du principe établi par les recensements précédents. Afin de réduire à leur plus simple expression les objections que renferme cette définition, le personnel du bureau de la statistique est actuellement à faire une classification des établissements industriels, tels que rapportés dans les recensements de 1881 et 1891, classification basée sur la valeur des produits manufacturés, dans l'ordre suivant :—

Industries ayant produit	au-dessous de.....	\$	2,000
"	"	de.....	2,000 à \$12,000
"	"	"	12,000 à 25,000
"	"	"	25,000 à 50,000
"	"	au-dessus de.....	50,000

On espérait que cette classification serait terminée à temps pour être publiée dans le présent rapport, mais des retards inévitables ayant arrêté le progrès de ce travail, on a cru qu'il serait préférable de publier le volume III sans cette analyse, plutôt que d'attendre plus longtemps.